

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES :
RÉDUIRE LES G.E.S. DES PETITES ENTREPRISES
POUR FAVORISER L'ADAPTATION SOCIO-ÉCONOMIQUE NÉCESSAIRE

Mémoire

Présenté par : Gedden

Au : Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs (MDDEP)

Dans le cadre de : La consultation publique sur les orientations gouvernementales et les enjeux en matière de changements climatiques

Février 2012

INTRODUCTION

LE VIRAGE DU QUÉBEC VERS UNE ÉCONOMIE VERTE ET UNE SOCIÉTÉ RÉSilIENTE

Les changements climatiques sont là pour longtemps. De même que les controverses entourant leurs causes et leurs impacts. À preuve, le débat lancé récemment dans le sérieux Wall Street Journal (27-01-12) par 16 scientifiques appelant à ne pas se préoccuper du changement climatique ! Un appel auquel ont aussitôt répliqué 38 climatologues en réaffirmant l'importance d'investir dans la transition vers une économie moins dépendante du carbone pour éviter les pires risques du réchauffement climatique et assurer la croissance économique¹.

Cette transition vers une nouvelle économie verte ne se fera pas sans heurts ni résistance. Chez Gedden, nous croyons que le temps est maintenant à l'action en dépit des embûches que tentent de semer les climato-sceptiques. Aussi applaudissons-nous le virage vers une économie à faible carbone, pris par le gouvernement du Québec dans son Plan d'action sur les changements climatiques (PACC). Un plan d'action basé sur des rapports scientifiques et des consultations variées et crédibles. La société québécoise doit maintenant agir face aux importants changements climatiques, sociaux et économiques annoncés par les experts du GEIC et du consortium Ouranos d'ici 2050 au Québec : des hausses des températures jusqu'à 6,5°, des augmentations des précipitations jusqu'à 29,4 %², des événements météorologiques extrêmes plus fréquents, et plusieurs secteurs économiques perturbés parce que plus vulnérables. On peut facilement imaginer les impacts sociaux de pareils changements sur le style et la qualité de vie de la population québécoise.

Nous reconnaissons que l'objectif proposé par le MDDEP de réduire, d'ici 2020, les émissions de GES au Québec de 20 % par rapport à 1990 est fort ambitieux. Notre entreprise appuie sans réserve la double stratégie proposée dans le PACC consistant à réduire les émissions de G.E.S., tout en travaillant à l'adaptation sociale nécessaire pour vivre avec le changement climatique.

¹ Réf. : <http://effetsdeterre.fr/2012/02/01/pour-un-avis-sur-le-climat-consultez-les-climatologues/>

² Document de consultation 1 : « Stratégie gouvernementale d'adaptation aux changements climatiques », p.4, MDDEP, fév. 2012



C'est dans l'esprit de contribuer à la bonification et à la réalisation du PACC (2013-2020) que nous présentons ce mémoire dans lequel vous retrouverez notre analyse des trois documents proposés à la consultation, quelques recommandations stratégiques ainsi qu'une brève présentation de notre contribution pour relever le défi du changement climatique en y voyant une occasion de développement technologique, économique et social.

1. LA STRATÉGIE D'ADAPTATION (doc. #1)

TRANSFORMER LA CRISE EN TREMPLIN DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La solution Communauté Durable de Gedden

La « solution Communauté Durable de Gedden » vise essentiellement à réduire les émissions chez les petits émetteurs de GES de tous secteurs confondus (manufacturier, commercial et institutionnel) (émissions <25 Ktm/an), qui émettent près de 70 % des GES au Québec et pour lesquels la réduction est, à priori, hors de prix. Gedden offre aux petits émetteurs de monnayer leurs mesures de réduction de GES en stimulant et comptabilisant leurs efforts en commun avec ceux d'autres petits émetteurs et en les transigeant sur les marchés du carbone (nous élaborerons davantage au point 4).

En implantant sa solution Communauté Durable, Gedden vise à réduire les GES de 4 Mtm à l'horizon 2020, ce qui représente environ 26 % de l'objectif (15 Mtm) fixé dans le PACC. Une solution innovante et réaliste qui s'arrime bien aux objectifs du gouvernement pour 2020. Elle s'appuie sur une nouvelle méthodologie reconnue par un standard de calibre mondial. De plus, elle représente des réductions beaucoup plus probantes et importantes que bien d'autres avenues explorées actuellement.

Une contribution congruente et complémentaire

Notre contribution s'inscrit parfaitement dans le cadre des orientations stratégiques spécifiques proposées par le MDDEP. Ainsi, la solution Communauté Durable vise non seulement à « préserver la prospérité économique » (orientation #6), mais à la développer en voyant le défi des changements climatiques comme une occasion de changement positif : changement d'attitude face à l'adversité, changement dans la façon de développer les affaires, tout en protégeant davantage l'environnement.



En résumé, le défi du changement climatique devient un tremplin vers le développement durable, basé sur une économie moins dépendante des énergies fossiles, une adaptation comportementale de notre société, l'introduction et le développement de technologies vertes et la coopération avec les autres petits émetteurs confrontés au même défi, avec la même problématique des faibles ressources disponibles. C'est ici que la solution Gedden rejoint spécifiquement les objectifs # 12 : « mieux encadrer et soutenir les acteurs économiques vulnérables », et #13 : « susciter l'innovation et saisir les opportunités économiques liées aux changements climatiques ».

L'ère est à la morosité et au cynisme. Aussi importe-t-il, face aux changements climatiques, de donner à l'ensemble de la société un signal positif : le défi est là, colossal, mais nous avons les moyens de le relever de manière à nous développer d'une nouvelle façon, si nous nous y attaquons dès maintenant, de façon créative et systémique.

Ce signal est là, dans les documents soumis. Il mériterait toutefois d'être davantage mis en lumière, en commençant par donner l'heure juste à la population concernant les prévisions scientifiques et les impacts économiques des mesures à venir sur notre style et qualité de vie. La société a probablement besoin, actuellement, d'un choc pour réveiller les consciences et stimuler l'engagement dans l'action. D'un climato-choc. Surtout quand nous proposons, en même temps, des mesures pour relever le défi. Ainsi nous pourrions espérer stimuler cette « résilience sociale » à laquelle les travaux du MDDEP font si souvent allusion. Et laisser un legs générationnel inscrit dans le développement durable.

Recommandations

1. Offrir à l'économie québécoise un ensemble de mesures complémentaires, extrêmement bien articulées et adaptées à la réalité économique québécoise, dans un dosage incluant : réglementation, taxation, incitatifs fiscaux, compensations et récompenses financières.
2. Stimuler, soutenir et encourager les efforts de réduction des émissions de GES de la part de milliers, voire de dizaines de milliers de petits émetteurs, incluant les citoyens à travers leurs municipalités, en démocratisant leur accès aux marchés du carbone, concrétisant ainsi l'intégration des coûts du carbone dans notre économie.
3. Lancer une importante campagne de sensibilisation aux changements climatiques et aux moyens personnels et sociaux d'y faire face.



4. Mettre en place des projets structurants permettant l'implication et la participation, par effet d'entraînement, de dizaines de milliers de petits émetteurs aux efforts de réductions des émissions de GES. Cette participation aux efforts de réductions mesurés devra être récompensée économiquement, selon la mesure de leurs efforts. De là l'importance d'un signal de prix carbone. Des programmes de formation pratique et technique, conçus en fonction de la réalité quotidienne des petits émetteurs, favoriseront leur engagement dans ces projets de réduction de leurs émissions de G.E.S.

3. L'ÉTAT DES LIEUX DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES À PROBLÈME PLANÉTAIRE, SOLUTION PLANÉTAIRE (doc. 2)

Le Protocole de Kyoto aura eu le mérite de mettre la question du changement climatique sur le radar collectif. La conférence sur le climat de Durban, en dépit de toute la controverse suscitée par le désengagement du Canada, du Japon et de la Russie aura lancé, de l'Afrique-du-Sud en décembre dernier, un message appelant à une mobilisation générale, en prévoyant la signature d'un accord global dès 2015, incluant l'ensemble de tous les pays de la planète vers un système de cibles contraignantes, c'est-à-dire non seulement les pays de l'Annexe I de Kyoto, mais aussi les pays en développement et ceux encore récalcitrants.

En parallèle des discussions sur Kyoto, il y a émergence sur notre planète de plusieurs marchés régionaux principalement dans la zone Pacifique : Australie, Nouvelle-Zélande, Japon, la Chine (avec 7 marchés régionaux prévus pour 2013), l'Inde, la Corée du Sud, la Colombie-Britannique, la Californie et le Chili. Cela démontre bien la volonté de la plus importante région de l'économie mondiale de migrer vers une économie à faible teneur de carbone. La majorité de ces marchés offrent des mesures favorisant et permettant l'utilisation de crédits compensatoires, c'est-à-dire de réduction de GES mesurés et certifiés provenant d'entité non réglementés, originant de petits émetteurs.

Nous incitions le gouvernement du Québec à reprendre, en la renforçant, l'attitude du PNUC considérant la lutte contre les changements climatiques davantage comme une opportunité de développement plutôt qu'un frein économique. Le Québec a la possibilité, maintenant, de faire de la nouvelle économie verte le principal ferment de l'innovation technologique, sociale et économique. Le développement durable peut être excitant et créateur de richesse collective !

Pour ce faire, il faut oser. Innover. Sortir des sentiers battus. Le problème des changements climatiques est planétaire. Les solutions devront, aussi, être planétaires. Déjà le Québec a pris les devants en joignant l'alliance nord-américaine de la jeune Western Climate Initiative (WCI) au sein de laquelle la Californie est particulièrement active. Ce genre d'alliances devra à notre avis se multiplier au niveau international. Le Québec constituant le plus faible émetteur de GES per capita du Canada, ses capacités de réduction en sont autant limitées, de même que ses moyens de créer des puits de carbone. Considérant que 70 % des émissions de GES proviennent de petits émetteurs et que le Québec a le taux d'émission de GES le plus faible per capita, il serait très onéreux pour le gouvernement de se priver des crédits de carbone provenant de ces petits émetteurs.

Concrètement, c'est au niveau des marchés régionaux, mentionnés précédemment, que les permis d'échanges et les crédits de carbone compensatoires liés aux réductions des GES sont déjà actifs. Il faut en prendre acte de sorte à optimiser nos façons de faire en nous adaptant aux particularités et exigences de ces divers marchés et en nous préparant à une intégration mondiale à moyen terme de ces marchés.

Le Québec se doit de développer une approche d'arrimage des marchés réglementés et volontaires en tenant compte de la contrainte qui empêche la double comptabilité des crédits du carbone. En effet, ces crédits ne peuvent être considérés que sous une seule juridiction, soit celle où l'acquisition finale des titres carbone est comptabilisée.

L'avenir part de là. Mais le marché s'étend déjà à l'échelle de la planète et le Québec doit s'y intégrer le plus rapidement et harmonieusement possible. L'intégration mondiale des coûts du carbone est devenue incontournable. Un Fonds Carbone serait bénéfique pour le Québec à l'exemple de ceux mis en place dans d'autres juridictions, notamment, en Colombie Britannique.

Recommandations

5. Prévoir un juste dosage de mesures, dans le PACC 2013-2020, favorisant autant les réductions (sources) d'émission de GES que la captation d'émissions de GES (les puits de carbone).



6. Prévoir dans le PACC 2013-2020, comme en Australie et dans d'autres marchés, une politique obligeant le Québec à compenser d'un minimum de 50 %, voire 75 %, ses cibles de réductions de GES par des projets ou des efforts ancrés au Québec, avant de chercher à accéder aux marchés mondiaux de crédits compensatoires (ou d'autres titres de réductions).
7. Prévoir un arrimage équitable entre les titres d'échanges d'émissions octroyés aux grands émetteurs (par la nouvelle réglementation PEDES) et l'utilisation de crédits de carbone certifiés originant des efforts de petits émetteurs du Québec transigés sur les marchés volontaires. Le but, ici, vise une exploitation conjointe et complémentaire de ces deux systèmes, en vue d'atteindre les objectifs de réduction de 20 % des émissions de GES du Québec en 2020.
8. Mettre sur pied un Fonds Québécois du Carbone, pour favoriser le développement de projets de réduction ou de captation de GES ancrés et réalisés au Québec et ainsi donner à l'État les moyens de se positionner sur ces marchés régionaux du carbone : déjà, tous prévoient un besoin (une demande) de crédits compensatoires externes à leur marché.
9. Élaborer un cadre réglementaire et des règles éthiques et d'équité favorisant l'intégration du Québec sur les marchés internationaux d'échanges d'émissions de GES.

4. LA VISION ET LES ENJEUX DU PLAN D'ACTION (doc. 3)

L'ADAPTATION SOCIALE COMMENCE PAR LA RÉDUCTION DES GES

« Réduire les GES et s'adapter aux changements climatiques en stimulant l'économie verte et la résilience sociale » : voilà qui résume la stratégie globale du gouvernement du Québec dans sa lutte contre les changements climatiques.

Nous croyons que la meilleure façon d'amorcer l'action consiste à s'attaquer, d'abord et avant tout, à la réduction des G.E.S. Parce qu'ils constituent la source du problème et qu'en les réduisant, non seulement réduisons-nous les problèmes qu'ils entraînent, mais nous bâtissons la confiance collective nécessaire pour relever cet immense défi collectif. Un des effets directs de la réduction des émissions de GES est l'augmentation de la productivité et de la compétitivité de nos entreprises du Québec, car cela nous oblige à produire nos biens et nos services avec moins d'intrants énergétiques et de ressources.

Concrètement, nous proposons au gouvernement du Québec de ne pas négliger et même de prioriser la stimulation et le soutien, par des projets structurants, à la réduction des émissions de GES chez les petits émetteurs. Non seulement représentent-ils la part la plus importante des émissions au Québec ($\approx 70\%$) mais de plus, ils représentent le secteur économique le moins enclin à prioriser ce type d'action, compte tenu de sa petite taille et de ses faibles moyens.

Notre entreprise a développé une approche novatrice, tant sur le plan méthodologique que sur son modèle d'affaires unique au monde pour répondre, de façon très spécifique, à la problématique de ces petits émetteurs de GES. En voici un bref exposé, complétant sa présentation initiale.

5. LA SOLUTION COMMUNAUTÉ DURABLE DE GEDDEN

- **BUT** : inciter les petits émetteurs finaux (PEF) à réduire leurs émissions GES en les vendant sur les marchés du carbone pour récompenser leurs efforts volontaires, mesurés et certifiés. Pour la période 2010-2020 nous visons à générer 32Mt de titres de crédits de carbone, accessibles dans le marché volontaire et pouvant être facilement fongibles dans le système du PEDE du MDDEP.
- **APPROCHE** : stimulation d'efforts de réductions de GES, individuels et collectifs puis leur comptabilisation, agrégation et vérification commune provenant de centaines voire de milliers de PEF réunis en Communauté. Ces efforts sont volontaires, réels et mesurés, puis transigés ensuite sur les marchés du carbone permettant ainsi l'intégration des coûts du carbone dans l'économie.
- **SOURCES D'INVESTISSEMENTS** : Gedden; nos partenaires technologiques, méthodologiques, et financiers de ce projet; ainsi que le support du gouvernement du Québec (depuis 2010) via le MRNF, le MDDEP et Emploi Québec; les marchés régionaux du carbone à l'échelle internationale.
- **MODÈLE D'AFFAIRES** : création d'une Communauté Durable de PEF au Québec; aucun déboursé pour les membres participants de la communauté, pendant toute la durée du projet (2010-2020); services de soutien complets pour les membres (enregistrement; audit de référencement du scénario de base, création d'un compte électronique personnalisé et formation à son utilisation; identification des mesures et opportunités de réductions possibles chez chacun des membres et entre les membres; stimulation à la réalisation et mesure des efforts; agglomération des réductions et vérification par tierce partie; vente au meilleur prix sur les marchés du carbone

des titres de réduction de GES : partage annuel récurrent de 50%/50 % de la vente nette des crédits de carbone associés aux réductions comptabilisées de chaque membre de la Communauté dans son compte électronique. Enfin, Gedden retourne 10 % de son bénéfice avant impôt et taxes dans la communauté en réinvestissant cette somme uniquement dans des projets à vocation de développement durable.

- INNOVATION : développement par Gedden et approbation d'une nouvelle méthodologie de calibre mondial par le standard international VCS. Cette méthodologie sera la pierre d'assise de tous les projets de la Communauté Durable dans le monde et favorisera, par ses aspects fongibles, la disponibilité de titres certifiés de réduction de GES à haute valeur ajoutée. Nous répondrons ainsi à la demande pressentie des différents marchés régionaux du carbone en train d'émerger.
- BREVETS : Gedden détient une analyse de brevetabilité positive pour sa Solution Communauté Durable. Une demande de premier brevet a été soumise en janvier 2012, pour le marché américain à l'USPTO (United States Patent and Trademark Office <http://www.uspto.gov/>). D'autres demandes de brevets sont actuellement en préparation.
- PLATEFORME DE TRAÇABILITÉ : notre plateforme de traçabilité, arrimée aux comptes électroniques de chacun des membres de la Communauté Durable, est déjà fonctionnelle.
- POUVOIR ATTRACTIF : plusieurs partenaires stimulent l'adhésion à notre Communauté (parcs industriels, associations sectorielles, municipalités, etc.). Déjà nous comptons plus d'un millier de sites de PEF d'adhérents, ainsi que des engagements contractuels fermes sur 10 ans. Et ce n'est qu'un début.

6. L'IMPORTANCE DU SYSTÈME PEDE

Nous ne saurions trop insister sur l'importance de l'implantation du « Système de plafonnement et d'échange de droits d'émissions » (PEDE), tel qu'envisagé par le MDDEP et recommandé par l'OCDE. Il s'agit là d'un système essentiel pour stimuler l'offre et la demande de droits d'émissions de GES. Sa mise en place mériterait d'être accélérée et ce système devrait impérativement tenir compte de manière plus explicite du potentiel significatif de la contribution majeure des PEF, non seulement en taxation directe ou indirecte, mais surtout en récompense économique sur la base de leurs efforts mesurés.



Il faut absolument arrimer ce système PEDE avec les autres mesures qui figureront dans le PACC 2013-2020 telles que, réglementation, taxation, fiscalité et autres, afin de pouvoir atteindre l'objectif très ambitieux de 20 % de réduction en 2020 (réf. 1990).

Considérant que 70 % des émissions de GES proviennent des petits émetteurs, toute comptabilité nationale ou projections a intérêt à s'appuyer sur des données primaires obtenues de relevés terrains, plutôt qu'uniquement sur des extrapolations faites à partir de données secondaires.

Recommandations

10. Stimuler la participation de milliers de PEF autour de projets structurants permettant la conversion en argent de leurs efforts volontaires et mesurés.
11. Stimuler la participation des PEF par des projets structurants de sorte à faciliter l'analyse en continu de leur empreinte carbone.
12. Favoriser l'accès régulier au gouvernement à des données micro concernant des mesures en continu des émissions de GES des petits émetteurs de sorte à en avoir constamment un portrait précis : nous parlons ici d'informations terrain dépersonnalisées, uniformisées, validées, vérifiées et auditées par des tierces parties recourant à une méthodologie uniforme reconnue mondialement. Ceci permettrait au gouvernement d'analyser des rapports détaillés sur les émissions (quantité et nature) et les réductions tangibles de GES des petits émetteurs, et ainsi de pouvoir déceler les tendances et les opportunités pour les PEF, par secteurs d'activités ou autres variables pertinentes.

CONCLUSION

C'est en réduisant d'abord les émissions de GES que le Québec pourra stimuler sa résilience sociale et environnementale. Le changement climatique pose le défi du changement comportemental, individuel et sociétal, du choix technologique et celui du modèle économique pour sortir de notre dépendance aux énergies fossiles. C'est, à la base, une question de choix conscient et d'attitude. Voir l'opportunité au sein de la crise potentielle. Le Plan d'action sur les changements climatiques (PACC) du gouvernement du Québec, sans négliger les prévisions préoccupantes, prône une attitude positive.

Gedden travaille également dans ce sens en offrant aux petits émetteurs de GES des solutions pratiques démontrant qu'il peut être rentable, sur plusieurs plans, de réduire ses GES. Ainsi, petit à petit, on créera une nouvelle économie et une richesse collective verte, apte à assurer la prospérité en affrontant et en composant avec les changements climatiques. La loi de l'adaptation s'applique à toutes les espèces. Darwin a toujours et encore raison.

À PROPOS DE GEDDEN

Gedden est reconnue mondialement pour ses solutions innovatrices, modulables et performantes, en matière de stimulation de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Fonctionnant en mode communautaire, les solutions de Gedden offrent aux entreprises et aux organismes publics / gouvernementaux diverses options de gestion durable axées sur la valorisation des matières résiduelles et sur l'optimisation tant des transports que de l'efficacité énergétique. Cela permet de quantifier les efforts de réduction des GES afin qu'ils puissent être convertis en crédits de carbone transigibles sur les marchés nationaux et internationaux. L'équipe de Gedden est fière d'offrir des solutions gagnant-gagnant tant pour les entreprises et les gouvernements, que pour les communautés impliquées.



Gedden était carboneutre en 2010-2011
Compensé avec